



Retour de vacances

A qui avez-vous confié les clés ?

Sections RENAULT

N° 59

29 août 2016

Vous êtes rentrés de vacances. Tout s'est-il bien passé ?

Vous avez confié les clés de la maison à la personne de confiance, au voisin bienveillant. Et vous avez bien fait : il s'est montré à la hauteur. Les plantes ont reverdi, et celle-là a même commencé à fleurir. Le poisson rouge a survécu ; le bocal est propre ; et vous lui trouvez même un léger embonpoint ...

Retour de vacances

A qui avez-vous confié les clés ?

L'actualité sociale n'a pas ralenti. Comme le disait la philosophe Simone Weil (1909 – 1943) : « *Les événements n'attendent pas ; le temps ne s'arrêtera pas pour nous ménager des loisirs* ».

Au terme d'un troisième article 49-3, le Gouvernement a adopté la Loi travail. Contre l'avis des Français, des salariés, de la plupart des syndicats, contre la Représentation Nationale, cette « LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels » a été imposée. Elle n'a pas été votée.

Publiée au JO du 9 août 2016, elle va entrer en application. La fête peut commencer !

Ca tombe bien : un nouvel accord de compétitivité pour 2017 entre en négociation.

Qui va négocier avec la Direction Générale de Renault ? Comme on vous l'a déjà expliqué, ce ne sont pas **vos élus**, ceux que vous avez choisis aux dernières élections CE. Ce sont des DSC (Délégués Syndicaux Centraux) qui vont négocier pour vous. Non pas *élus* pour vous représenter, mais *nommés* par les confédérations syndicales nationales dites « représentatives » au niveau Renault : CFDT, CFE-CGC, CGT, FO. Les mêmes qui ont négocié l'accord de compétitivité de 2013 et l'accord mutuelle obligatoire de 2014.

Vont-ils vous rendre compte ⁽¹⁾ ? Peu probable, dans la mesure où ils doivent en premier lieu rendre compte à leurs confédérations qui les ont missionnés, elles que Renault finance. Interrogez vos élus : il y a tout à craindre qu'ils ne soient guère dans la confiance ...

Alors cette question ressurgit soudain :

A qui avez-vous confié les clés ?

Les rapports de force vont changer : la Loi travail appelle plus que jamais à la responsabilité des acteurs, celle des acteurs syndicaux bien sûr, mais aussi à la responsabilité de chacun, membre de la communauté de travail.

Très concrètement : qui contrôle les négociateurs syndicaux ? Le patron ou les salariés ?

⁽¹⁾ Le 29 juin, la Direction de Renault communique par *Flash Info Social*, qu'un avenant à l'accord mutuelle a été signé par « les organisations syndicales représentatives » (CFDT, CFE-CGC, CGT et FO) le 23 juin 2016. Durant la négociation de cet avenant, ces mêmes organisations syndicales vous ont-elles informé et consulté ? De son côté, Renault s'en est bien gardé aussi !

En réaction à cette situation, le SM-TE vous propose 3 actions concrètes :

1. Adhérer à un syndicat :

C'est une chose normale et naturelle que de participer à la vie sociale de l'entreprise et de prendre part au fonctionnement syndical de façon responsable, y compris par votre cotisation.

Trouvez-vous normal que le patron finance les organisations syndicales de salariés ?

Avez-vous déjà vu les salariés financer les syndicats patronaux ?

Reprenez le contrôle du pouvoir syndical

2. Vous adhérez à notre action ? Renforcez-la en devenant membre du SM-TE

Rejoindre le SM-TE : Pour permettre au plus grand nombre de se réappropriier le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'interdit dans ses statuts tout financement d'origine patronale ou politique, et s'oblige à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation.

(Contacts et documentation : voir en bas de page)

3. Aux élections du Conseil d'Administration de Renault, voter pour les candidats qui soutiennent les valeurs du SM-TE

Les élections des Représentants des Salariés au Conseil d'Administration de Renault auront lieu du 3 au 6 octobre prochains. La campagne électorale va s'ouvrir tout prochainement :

POUR VOUS REPRÉSENTER AU C.A.,

A QUI ALLEZ-VOUS CONFIER LES CLÉS ?

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE

Pour permettre au plus grand nombre de se réappropriier le syndicalisme, le syndicat SM-TE s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org www.travaillonsensemble.org